

**CIE 2017**

**TRENTE TROISIEME SESSION DU COMITE  
INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS  
Douala, Cameroun, 26-29 Septembre 2017**

*Note Conceptuelle*

*(Projet)*

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Comité intergouvernemental d'experts (CIE) est l'organe de supervision des activités du Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC). Il constitue un forum d'échange entre les experts provenant des Etats membres, des deux communautés économiques régionales (CEEAC et CEMAC), et de leurs institutions spécialisées, le secteur privé, les chercheurs, la société civile et les autres partenaires techniques et financiers. Le CIE se réunit tous les ans pour définir et contrôler la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AC et discuter des principaux enjeux et défis liés au développement économique et social de la sous-région en vue de formuler des recommandations appropriées pour y faire face.

La trente-troisième session du CIE se tiendra du 26 au 29 Septembre 2017 à Douala, sous le thème « Made in Central Africa : du cercle vicieux et cercle vertueux ». Le choix de ce thème découle du constat qu'avec une moyenne du taux de croissance du PIB réel de l'ordre de 5 % par an entre 2010 et 2015, les performances économiques ne se sont pas accompagnées d'une accélération du rythme de l'industrialisation ni du développement du commerce intra-régional en Afrique Centrale. En outre, les conditions de vie des populations n'ont pas enregistré d'amélioration sensible, au regard des progrès limités dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et du classement de plusieurs pays de la sous-région au bas de l'échelle de l'Indice de Développement Humain (IDH).

Les analyses convergent pour affirmer que le système productif actuel n'a pas permis de produire un cercle vertueux de croissance inclusive, en raison essentiellement de la forte concentration des facteurs et des moyens de production dans les activités à faible productivité. Cette situation a incité la CEA à préconiser d'accélérer les efforts de transformation structurelle, par le redéploiement des moyens et des ressources vers les secteurs les plus productifs, plus particulièrement l'industrie manufacturière et les services modernes. Lors du Sommet de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) organisé en décembre 2016 à Yaoundé au Cameroun, les Chefs d'Etat ont également prescrit l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification des économies.

Le thème de la réunion du CIE 2017 sera donc l'occasion de réfléchir aux moyens de rompre le cercle vicieux de croissance non inclusive, par la constitution d'un tissu industriel diversifié et compétitif permettant non seulement une meilleure insertion des pays de la sous-région dans les chaînes de valeur internationales mais également la création massive d'emplois décents. Il s'agira en particulier de : i) identifier les secteurs d'activité pouvant servir de base au développement d'un tel tissu industriel ; ii) examiner les principaux obstacles à l'industrialisation ; iii) échanger les expériences et les bonnes pratiques en matière de développement industriel dans la sous-région et au-delà ; iv) apprécier la pertinence d'une stratégie sous régionale et/ou d'un plan d'action pour l'industrialisation en Afrique Centrale et ; iv) proposer des actions concrètes pour faire de l'Afrique Centrale un véritable pôle de croissance, au-delà des plans et stratégies de développement industriel déjà existants.

## **II. OBJECTIF DE LA REUNION**

L'objectif principal de la trente-troisième session du CIE est d'examiner les questions réglementaires liées au mandat et au fonctionnement du BSR-AC, de permettre aux experts d'échanger sur les questions de développement économique et social en Afrique Centrale et particulièrement sur le développement du tissu industriel de l'Afrique Centrale, afin de proposer des stratégies pour accélérer la transformation structurelle des économies de la sous-région.

La réunion vise également à faire le point sur l'état de mise en œuvre des initiatives sous régionales, continentales et internationales afin de formuler des recommandations appropriées pour un développement économique inclusif et soutenu de l'Afrique Centrale. Un autre objectif de cette session est d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation du programme de travail de la CEA/BSR-AC en 2016 et de donner des orientations pour la mise en œuvre du programme du bureau au titre de l'année 2017.

Les participants suivront des communications portant sur le thème du CIE et examineront les documents suivants : (i) le rapport sur la situation socioéconomique en Afrique Centrale ; (ii) le rapport d'activités de la CEA/BSR-AC au titre de l'année 2016 et le programme de travail de l'année 2017 ; (iii) le rapport annuel sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région ; (iv) le rapport annuel sur les initiatives sous régionales consacré cette année au roaming ; et (v) l'édition 2017 du Rapport Economique sur l'Afrique.

Au cours des travaux du CIE seront également présentées les conclusions des événements récents organisés par la CEA.

## **III. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION**

La réunion du CIE durera quatre jours au cours desquels des documents de travail préparés par la CEA seront présentés et examinés. Les Etats et les partenaires qui le souhaitent feront également des communications. Tous les travaux se dérouleront en plénière et chaque présentation sera suivie de débats.

Le thème central intitulé « Made in Central Africa : du cercle vicieux au cercle vertueux » fera dans un premier temps l'objet d'une discussion dans le cadre d'un panel de haut niveau portant sur : i) les secteurs d'activité pouvant servir de base au développement d'un tissu industriel diversifié et compétitif en Afrique Centrale ; ii) les principaux obstacles au développement industriel tels que décrits par les différents acteurs concernés de la sous-région ; iii) les expériences et les bonnes pratiques en matière de développement industriel dans la sous-région et au-delà ; iv) les grands axes d'une stratégie sous régionale pour l'industrialisation de l'Afrique Centrale et ; iv) les actions concrètes à mener pour faire de l'Afrique Centrale un véritable pôle de croissance, en se fondant sur l'expérience de pays africains ayant réussi leur développement industriel.

Ensuite, les experts se retrouveront pour approfondir les discussions dans le cadre des trois groupes centrés autour des thématiques suivantes : i) Petites et Moyennes Entreprises (PME) et chaînes de valeur ; ii) Instruments de financement pour le développement industriel ; iii) Elaboration et mise en œuvre des politiques industrielles.

En marge de la réunion du CIE seront également organisés un dîner-débat sur un sujet d'intérêt pour le développement industriel de la sous-région (26 septembre 2017) ainsi qu'une réunion ad hoc d'experts centrée sur « l'exploitation du potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale » et un événement parallèle sur « le commerce et l'accès au marché en Afrique Centrale » (28 et 29 septembre 2017).

#### **IV. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION**

La réunion du CIE permettra d'énoncer des mandats clairs pour guider la conception du programme de travail du BSR-AC au cours des prochaines années ainsi que des recommandations pour la formulation de politiques orientées vers le développement d'un tissu industriel diversifié et compétitif pour la transformation structurelle de la sous-région. Elle proposera également les voies et moyens pour accélérer la mise en œuvre des initiatives sous régionales, continentales et internationales en cours.

A cet égard, les produits suivants sont attendus :

- un relevé des conclusions qui synthétisera les présentations, les débats et leurs principales conclusions, ainsi que les recommandations, notamment celles visant une amélioration des activités menées par la CEA/BSR-AC ; un développement des activités dans les secteurs les plus productifs, notamment l'industrie manufacturière, en Afrique Centrale et ;
- un rapport qui rendra compte des débats de manière détaillée.

La réunion fera également des propositions sur le thème de la prochaine session du CIE et sur le lieu pour son organisation.

#### **V. PARTICIPATION**

Prendront part à la réunion du CIE, les représentants des Ministères en charge de la Planification, de l'Economie, de l'Industrie, des Mines, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Y participeront également des délégués du Secrétariat Général de la CEEAC, de la Commission de la CEMAC, des institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers dont l'ONUDI, la FAO, le PNUD et la BAD. Seront également représentés le secteur privé, la société civile, les universités et les centres de recherche de la sous-région.

#### **VI. DATE ET LIEU DE LA REUNION**

La trente-troisième session du CIE aura lieu à Douala au Cameroun, **du 26 au 29 Septembre 2017.**

## **VII. LANGUES DE TRAVAIL**

Les travaux se dérouleront en français, en portugais et en espagnol, avec une traduction simultanée.

## **VIII. CONTACTS**

**M. Tidjani CHETIMA**

*Email:* [tchetima@uneca.org](mailto:tchetima@uneca.org)

*Tél. :* (237) 222 50 43 22

*Fax :* (237) 222 23 31 85

**M. GHITU-I- MUNDUNGE**

*Email:* [mghitu@uneca.org](mailto:mghitu@uneca.org)

*Tél. :* (237) 222 50 43 36

*Fax :* (237) 222 23 31 85

**Mme Lucie MAFFO**

*Email :* [maffo@uneca.org](mailto:maffo@uneca.org)

*Tél. :* (237) 22 50 43 15

*Fax :* (237) 22 23 31 85